



Rapport Annuel 1999

1999

annual  
report

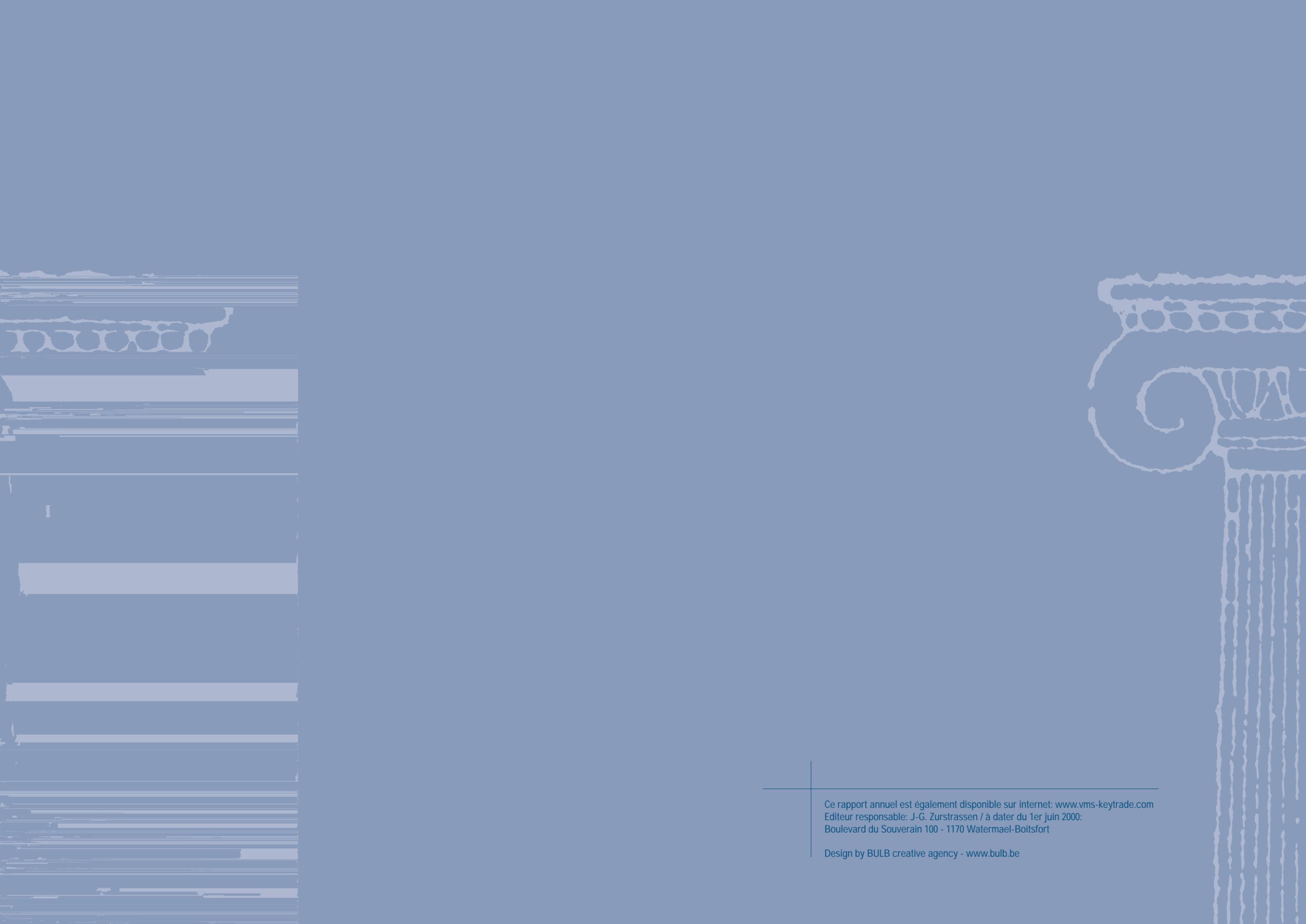
annual  
report

1999



Siège social à dater du 1er juin 2000:  
Boulevard du Souverain 100 - 1170 Watermael-Boitsfort / RCB 627 795





Ce rapport annuel est également disponible sur internet: [www.vms-keytrade.com](http://www.vms-keytrade.com)  
Editeur responsable: J-G. Zurstrassen / à dater du 1er juin 2000:  
Boulevard du Souverain 100 - 1170 Watermael-Boitsfort

Design by BULB creative agency - [www.bulb.be](http://www.bulb.be)



Rapport annuel 1999

annual  
report  
1999





## *Table of contents - Table des matières*

<b>01. A word from the board of directors</b>	
English version	p. 04
Version française	p. 06
<b>02. Organigram of the group</b>	p. 08
<b>03. Evolution of the share price</b>	p. 09
<b>04. Consolidated accounts</b>	p. 10
<b>05. Social accounts</b>	p. 08
<b>06. Consolidated management report presented by the board of directors to the ordinary general meeting of the shareholders on 9 may 20000</b>	
English version	p. 04
Version française	p. 06
<b>07. Calendar</b>	p. 45
<b>08. Contacts</b>	p. 50





## A word from the board of directors

# 01.

1999 witnessed the emergence of e-commerce in general and on-line financial transactions in particular. This is an entirely new market, in which we are seeking to establish a front-line position.

Our commercial activities started in 1998 with the opening of real-time link-ups to the American market. This was a first in Europe.

Our rapid success demonstrated the ever-increasing demand for this type of service. We therefore proceeded to open further real-time link-ups with other stock markets, such as Brussels, Paris, Easdaq, Amsterdam and Frankfurt.

We have always operated the same policy of transparency with regard to price levels and the quality of our service. For each market to which we provide access, we have constructed a working model, which offers our clients two major advantages.

Firstly, there is a very low fixed cost per transaction. In this respect, we aim to profile ourselves as a discount broker and hope to be able to offer a transaction cost of EUR 24,95 per transaction, and this for sums ranging between EUR 0 and EUR 50.000.

Secondly, we can guarantee real-time transactions. This means that any order processed by the market is completed in a matter of seconds. Moreover, our systems are programmed in such a way as to provide immediate confirmation to our clients. For every market we cover, the placing of an order at the market price will be implemented and confirmed within an average of +/- 10 seconds. The fastest transactions will take only 3 seconds.

We believe that it is this combination of low prices, high-quality transparent execution and access to several markets in several currencies, which gives us a unique competitive advantage in Europe. This, above all, is the secret of our success.

We have applied the same principles, with equal success, to our Luxembourg branch.

Given this growing success, we have felt it necessary to provide our company with a revised structure, which will enable it to look forward to a secure future.

The first step was to request the banking and finance Commission for formal recognition of our position as an investment company. As a result, our company is now regulated by an external legal control body, which in turn has reinforced our own internal control procedures and the standard of professionalism within our organisation.

The second step was to secure quotation on the Euro/Nm segment of the Brussels Stock Exchange. Our first quotation took place on the 11th December 1999.

These two steps have given a major boost to our company. We are presently undergoing an important period of expansion. A thorough internal reorganisation has provided a much more disciplined structure. In short, we are ready to expand.



## Results

The turnover has increased by 30% in relation to the IPO projection issued in December 1999. In fact, it is expected that the consolidated turnover will eventually amount to EUR 2.332.000. This marked progression is attributable to several different factors, such as favourable market conditions, the effect of the IPO and the results of advertising campaigns.

The operating result has increased by 160% in relation to the IPO projection issued in December 1999, amounting to a total EUR 239.484 (compared to an estimate of EUR 149.000). This confirms the profitability of the company's 'business model' with regard to its main activity and the operating profit is clearly positive. It should, however, also be noted that the Luxembourg branch had a negative balance of +/- EUR 100.000 on its result, taking into account the start-up period.

Exceptional costs reached a total of EUR 717.959, some 30% more than the projection of EUR 550.000. This figure mainly relates to additional IPO costs, which were higher than originally anticipated and which were fully paid off in 1999. Losses after tax amounted to EUR 478.474, and this against an expected loss of EUR 466.000. In other words, this result was foreseen. The higher than anticipated exceptional costs effectively offset the operating profits (which were also higher than previously estimated).

## Prospects

The year 2000 will be a year of decision for our company. We intend to implement a three-pronged action plan. Firstly, we shall reinforce our dominant position in Belgium and Luxembourg. Secondly, we shall continue to emphasise the importance of technical innovation. For example, at the beginning of this year we installed a WAP platform, which a number of our clients are already using to carry out their stock market transactions. Other significant technical improvements will follow in the course of the year. Thirdly, our goal is to open at least 2 more branches during the year 2000. If we are able to reach these objectives, it will represent a major accomplishment for a company and a further strengthening of its position in the market place.

As shareholders or future shareholders, please rest assured that the Board of Directors and the staff (the majority of whom are also shareholders), are fully committed to these objectives and all share the same goal: to increase the value of our business, thereby increasing the value of your investment.

The year 2000 will be an exciting one in many ways and consequently it is with great pleasure that I hereby invite you to attend next year's annual general meeting, when you will have the opportunity to comment on these significant events.

**Jean G. Zurstrassen**  
CEO



## Un mot du conseil d'administration

# 01.

L'année 1999 aura connu l'émergence de l'e-commerce en général et des transactions financières "online" en particulier. Il s'agit là d'un tout nouveau marché dans lequel nous entendons bien nous forger une place de premier plan. Nos activités ont débuté en septembre 1998 par l'ouverture de l'accès en temps réel aux marchés américains, ce qui constitua une première en Europe.

Le succès fut rapide, démontrant qu'une clientèle croissante était demandeuse de ce genre de service. Nous avons donc poursuivi dans cette voie en ouvrant l'accès en temps réel à d'autres places boursières comme Bruxelles, Paris, Easdaq, Amsterdam et Francfort. Nous avons toujours appliqué la même politique de transparence, tant au niveau des prix qu'au niveau de la qualité de l'exécution. En effet, pour chaque marché auquel nous donnons accès, nous construisons notre modèle de telle manière que nous offrons à nos clients deux avantages capitaux.

Tout d'abord, un prix d'exécution fixe et très bas par transaction. Nous nous positionnons comme un discount broker et sommes en mesure de proposer un prix d'exécution de l'ordre de EUR 24,95 par transaction pour des montants allant de EUR 0 à EUR 50.000.

Ensuite, une exécution en temps réel. Ce qui veut dire que les ordres exécutables par le marché le sont en quelques secondes et que les systèmes sont programmés de telle sorte que nos clients reçoivent confirmation immédiate de leur exécution. Ainsi, sur chaque marché que nous couvrons, un ordre au prix du marché sera exécuté et confirmé aux clients dans un délai de +/- 10 secondes en moyenne et de 3 secondes dans le meilleur des cas.

Nous sommes convaincus que c'est précisément cette combinaison d'un prix très bas, d'une exécution transparente et de qualité ainsi que d'un accès à plusieurs bourses et dans plusieurs devises qui nous confère un avantage compétitif unique en Europe et qui a fait principalement le succès de notre offre.

Nous avons appliqué ces mêmes principes à notre filiale au Luxembourg, où là aussi les résultats ne se sont pas fait attendre.

Devant le succès croissant de notre entreprise, il nous est apparu nécessaire de la doter d'une structure lui permettant d'appréhender son avenir en toute confiance.

La première démarche fut de demander à la Commission bancaire et financière un agrément en tant qu'entreprise d'investissement. Notre société est désormais régulée par un organe de contrôle légal, ce qui a requis un renforcement des procédures de contrôle interne tout en professionnalisant l'organisation dans son ensemble.

La seconde démarche consista à nous faire coter sur la bourse de Bruxelles – segment Euro/Nm. La première cotation eut lieu le 11 décembre 1999.

Ces 2 démarches ont donné un sérieux coup de fouet à notre société. En effet, nous sommes maintenant engagés dans un processus d'expansion important: après une complète réorganisation, la structure est bien en place et apte à assurer l'expansion.



## Résultats

Le chiffre d'affaires est en hausse de 30% par rapport aux prévisions faites lors de l'IPO de décembre 1999. En effet, il était prévu initialement de réaliser un chiffre d'affaires consolidé de EUR 2.332.000. Cette forte progression s'explique par différents facteurs, comme les bonnes conditions des marchés, l'effet de l'IPO et le résultat des campagnes publicitaires.

Le résultat d'exploitation est en hausse de 160% par rapport aux prévisions effectuées lors de l'IPO de décembre 1999, pour atteindre EUR 239.484 contre EUR 149.000. Ce résultat confirme la rentabilité du "business model" de la société, dont il s'agit du premier exercice, se clôturant avec un résultat d'exploitation nettement positif. En outre, il convient de noter ici que la filiale luxembourgeoise a contribué négativement pour +/- EUR 100.000 dans le résultat, compte tenu de sa phase de démarrage.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à EUR 717.959, soit 30% de plus que les EUR 550.000 prévus. Ce montant concerne principalement les frais liés à l'IPO, supérieurs aux prévisions et qui sont amortis à 100% en 1999.

La perte après impôts s'élève à EUR 478.474 par rapport à une perte prévue de EUR 466.000. Ce résultat est donc conforme aux prévisions. Les charges exceptionnelles, plus importantes que prévues, compensent le résultat d'exploitation dépassant quant à lui les prévisions.

## Perspectives

L'année 2000 sera déterminante pour notre société. Nous allons poursuivre notre stratégie autour de 3 axes. Tout d'abord, nous allons renforcer notre position de leader en Belgique et au Luxembourg. Ensuite, nous continuerons à concentrer nos efforts sur l'innovation technologique. C'est ainsi que nous avons commencé l'année en implémentant une plateforme WAP que bon nombre de nos clients utilisent dorénavant pour exécuter leurs transactions boursières. D'autres innovations technologiques majeures suivront au cours de l'année.

Enfin, nous lançons actuellement un processus d'expansion à l'étranger. Notre objectif est d'ouvrir au moins 2 filiales/succursales au cours de l'année 2000.

Bref, ce ne sont certes pas les défis qui nous feront défaut !

En tant qu'actionnaires ou futurs actionnaires, soyez convaincus que le Conseil d'administration et les membres du personnel, pour la plupart actionnaires eux-mêmes, sont enthousiastes et déterminés à réaliser les objectifs qu'ils se sont fixés pour l'année 2000. Ceci dans un seul et même but: faire augmenter la valeur de l'entreprise et par conséquent de votre investissement.

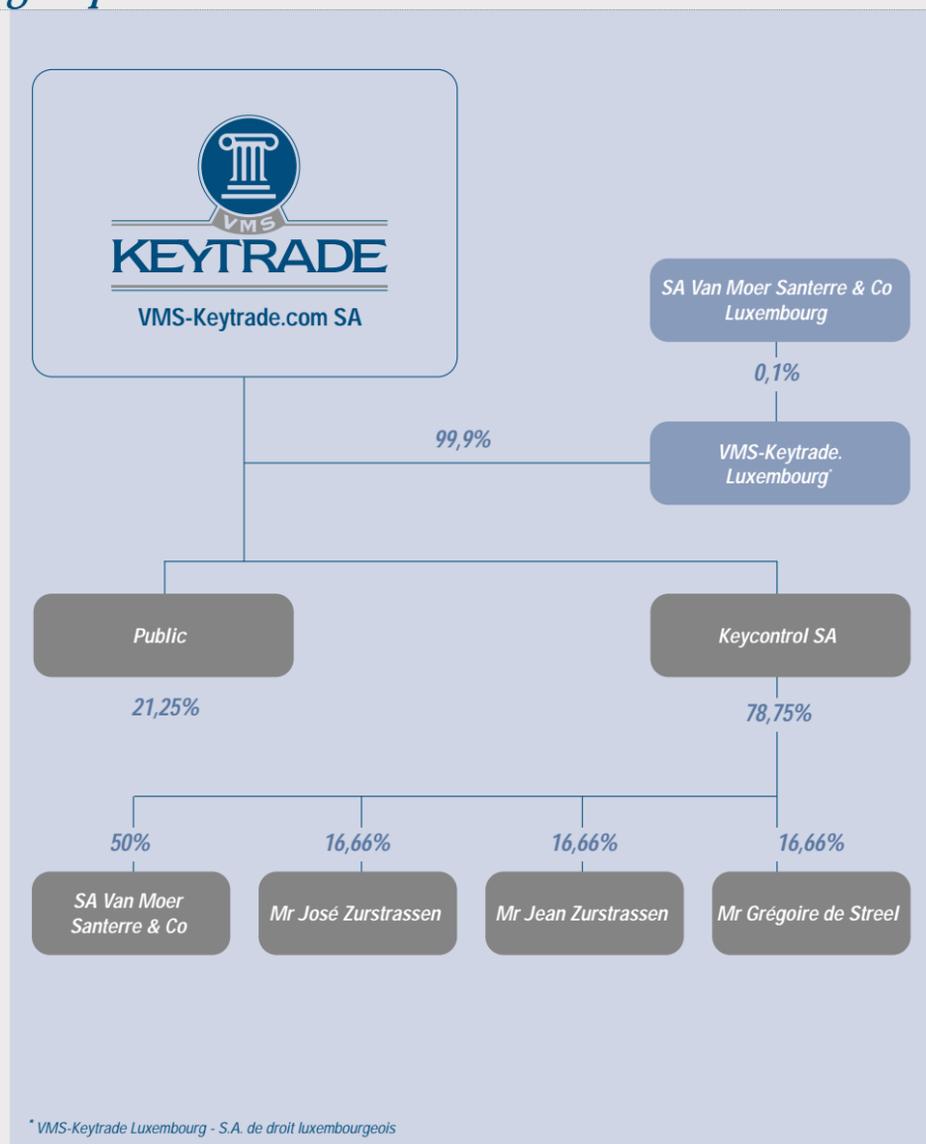
Cette année 2000 sera passionnante à bien des égards et je vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine dans notre rapport annuel afin de vous en commenter les événements majeurs.

Jean G Zurstrassen



## Organigram of the group

02.



## Evolution of the share price

03.

VMS NM ↓ 43.00-3.00 • 41.00/---- • 2,082x-- • Equity GP

Trade Line: VMS NM Equity

Range 12/13/99 - 4/13/00 • Period: Daily • Base Currency: EUR





## Consolidated Account

# 04.

### COMPTES CONSOLIDES EN MILLIERS D'EUROS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE <sup>(1)</sup> (2) : **VMS-Keytrade.com**Forme juridique : *Société anonyme*Adresse : *Boulevard Anspachlaan* N° : *111* Bte : *7*Code postal : *1000* Commune : *Bruxelles 1*Registre : *RC* Greffe de : *BRUXELLES* N° : *627795*Numéro de TVA ou numéro national **447.125.062**COMPTES CONSOLIDES communiqués à l'assemblée générale du **09 / 05 / 2000**et relatifs à l'exercice couvrant la période du **26 / 08 / 1998** au **30 / 12 / 1999**Exercice précédent du **/ /** au **/ /**Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / non<sup>(1)</sup>

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GERANTS de l'entreprise consolidante et des REVISEURS D'ENTREPRISES ayant contrôlé les comptes consolidés

**ZURSTRASSEN José,**  
*Rue des Prés 75, 4802 Heusy, BELGIQUE*  
 Administrateur Début de mandat : 14/08/1998 Fin de mandat : 11/05/2004

**ZURSTRASSEN Jean-Guillaume,**  
*Rue de la Sapinière 67, 1170 Watermael-Boitsfort, BELGIQUE*  
 Administrateur délégué Début de mandat : 14/08/1998 Fin de mandat : 11/05/2004

**de STREEL Grégoire,**  
*Rue Saint George 45, 1050 Ixelles, BELGIQUE*  
 Administrateur Début de mandat : 14/08/1999 Fin de mandat : 11/05/2004

(éventuellement suite aux pages CONSO 1bis., 1ter ...)

Sont joints aux présents comptes consolidés : - le rapport de gestion consolidé  
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

CAS OU LES COMPTES CONSOLIDES SONT CEUX D'UNE SOCIETE DE DROIT ETRANGER:

Dénomination de la filiale belge déposante (arrêté royal du 6 mars 1990, article 8, § 2, 4<sup>a</sup>) :

Numéro de TVA ou numéro national de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées : **20** Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sansobjet : **7, 8, 9, 12, 14, 19**

Signature  
 (nom et qualité)  
**Jean-Guillaume ZURSTRASSEN**  
 Administrateur délégué

Signature  
 (nom et qualité)  
**Charles SANTERRE**  
 administrateur délégué

(1) Biffer ce qui ne convient pas.

(2) En cas de consortium, remplir l'annexe IV page CONSO 9.



LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GERANTS de l'entreprise consolidante et du des REVISEURS D'ENTREPRISES ayant contrôlé les comptes annuels consolidés. (suite)

**VAN MOER André, Agent de change**

Avenue Léopold 65, 1330 Rixensart, BELGIQUE

Administrateur

Début de mandat: 14/08/1998

Fin de mandat: 11/05/2004

**SANTERRE Charles, Agent de change**

Rue Charles Martel 54, Luxembourg,

LUXEMBOURG

Administrateur délégué

Début de mandat: 14/08/1998

Fin de mandat: 11/05/2004

**BOUMONVILLE Etienne, Agent de change**

Chemin de Caracole 35, 5000 Namur, BELGIQUE

Administrateur

Début de mandat: 14/08/1998

Fin de mandat: 28/10/1999

**VAN MOER Cédric, Agent de change**

Avenue Léopold 65, 1330 Rixensart, BELGIQUE

Administrateur

Début de mandat: 28/10/1999

Fin de mandat: 09/05/2000

**VANSTREELS, DE BOM VAN DRIESSCHE & C°****(BE 447.125.062)**

Oude Vilvoordsebaan 21, 1860 Meise, BELGIQUE

Commissaire-reviseur

Début de mandat: 14/08/1998

Fin de mandat: 14/05/2002

Est représenté par:

**De Bom Van Driessche Jan, Réviseur d'entreprise**

Koninklijke Kasteeldreef 36, 1860 Meise,

BELGIQUE



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>1. BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION <sup>1</sup></b>			
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
I. Frais d'établissement (annexe VII) .....	20/28	574	
II. Immobilisations incorporelles (ann. VIII) .....	20		
III. Ecarts de consolidation positifs (ann. XII) .....	21		
IV. Immobilisations corporelles (ann. XI) .....	9920		
A. Terrains et constructions .....	22/27	572	
B. Installations, machines et outillage .....	22		
C. Mobilier et matériel roulant .....	23		
D. Location-financement et droits similaires .....	24	571	
E. Autres immobilisations corporelles .....	25		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés .....	26	1	
V. Immobilisations financières (ann. I à IV et X) .....	27	2	
A. Entreprises mises en équivalence .....	28		
1. Participations .....	9921		
2. Créances .....	99211		
B. Autres entreprises .....	99212		
1. Participations, actions et parts .....	284/8	2	
2. Créances .....	284		
3. Créances .....	285/8	2	
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
VI. Créances à plus d'un an .....	29/58	7 183	
A. Créances commerciales .....	29		
B. Autres créances .....	290		
C. Autres créances .....	291		
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution .....	3		
A. Stocks <sup>2</sup> .....	30/36		
1. Approvisionnements .....	30/31		
2. En-cours de fabrication .....	32		
3. Produits finis .....	33		
4. Marchandises .....	34		
5. Immeubles destinés à la vente .....	35		
6. Acomptes versés .....	36		
B. Commandes en cours d'exécution .....	37		
VIII. Créances à un an au plus .....	40/41	706	
A. Créances commerciales .....	40	680	
B. Autres créances .....	41	26	
IX. Placements de trésorerie .....	50/53	6 196	
A. Actions propres .....	50		
B. Autres placements .....	51/53	6 196	
X. Valeurs disponibles .....	54/58	231	
XI. Comptes de régularisation .....	490/1	50	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>7 757</b>	

<sup>1</sup> Article 32 de l'arrêté royal du 6 mars 1990.

<sup>2</sup> Possibilité de regroupement des stocks (article 29, § 1, al. 2 de l'arrêté royal de 6 mars 1990).



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
I. CAPITAL .....	10/15	6 891	
A. Capital souscrit .....	10	800	
B. Capital non appelé .....	100	800	
C. Capital non appelé .....	101		
II. Primes d'émission .....	11	6 569	
III. Plus-values de réévaluation .....	12		
IV. Réserves consolidées (ann. XI) .....	9910	( 478 )	
V. Ecarts de consolidation négatifs (ann. XII) .....	9911		
VI. Ecarts de conversion .....	9912		
VII. Subsidés en capital .....	15		
<b>INTERETS DE TIERS</b>			
VIII. Intérêts de tiers .....	9913	1	
<b>PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES ET LATENCES FISCALES</b>			
IX. A. Provisions pour risques et charges .....	16	10	
1. Pensions et obligations similaires .....	160/5	10	
2. Charges fiscales .....	160		
3. Charges fiscales .....	161		
4. Grosses réparations et gros entretien .....	162		
5. Autres risques et charges .....	163/5	10	
6. Autres risques et charges .....	168		
B. Impôts différés et latences fiscales (ann. VI, B) .....	168		
<b>DETTES</b>			
X. Dettes à plus d'un an (ann. XIII) .....	17/49	855	
A. Dettes financières .....	17		
1. Emprunts subordonnés .....	170/4		
2. Emprunts obligataires non subordonnés .....	170		
3. Emprunts obligataires non subordonnés .....	171		
4. Dettes de location-financement et assimilées .....	172		
5. Etablissements de crédit .....	173		
6. Autres emprunts .....	174		
B. Dettes commerciales .....	175		
1. Fournisseurs .....	1750		
2. Effets à payer .....	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes .....	176		
D. Autres dettes .....	178/9		
XI. Dettes à un an au plus (ann. XIII) .....	42/48	855	
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....	42		
B. Dettes financières .....	43		
1. Etablissements de crédit .....	430/8		
2. Autres emprunts .....	439		
C. Dettes commerciales .....	44	814	
1. Fournisseurs .....	440/4	814	
2. Effets à payer .....	441		
D. Acomptes reçus sur commandes .....	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales .....	45	36	
1. Impôts .....	450/3	2	
2. Rémunérations et charges sociales .....	454/9	34	
F. Autres dettes .....	47/48	5	
XII. Comptes de régularisation .....	492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>7 757</b>	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>2. COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE</b> <i>(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)</i>			
<b>I. Ventes et prestations</b>	70/74	3 050	
A. Chiffre d'affaires (ann. XIV, A)	70	3 050	
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71		
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation	74		
<b>II. Coût des ventes et des prestations</b> (-)	60/64	( 2 822 )	
A. Approvisionnements et marchandises	60		
1. Achats	600/8		
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609		
B. Services et biens divers	61	2 188	
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XIV, B)	62	374	
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	240	
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635/7	10	
G. Autres charges d'exploitation	640/8	10	
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649		
I. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9960		
<b>III. Bénéfice d'exploitation</b> (+)	70/64	228	
<b>Perte d'exploitation</b> (-)	64/70		
<b>IV. Produits financiers</b>	75	12	
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. Produits des actifs circulants	751	12	
C. Autres produits financiers	752/9		
<b>V. Charges financières</b> (-)	65	( 1 )	
A. Charges des dettes	650		
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9961		
C. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E (dotations +, reprises -)	651		
D. Autres charges financières	652/9	1	
<b>VI. Bénéfice courant avant impôts</b> (+)	70/65	239	
<b>Perte courante avant impôts</b> (-)	65/70		



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>2. COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE</b> <i>(suite)</i>			
<b>VII. Produits exceptionnels</b>	76		
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	9970		
C. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	761		
D. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
F. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, C)	764/9		
<b>VIII. Charges exceptionnelles</b> (-)	66	( 718 )	
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	642	
B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs	9962		
C. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
D. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662		
E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
F. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, C)	664/8	76	
G. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration	669		
H. Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs	9963		
<b>IX. Bénéfice de l'exercice, avant impôts</b> (+)	70/66		
<b>Perte de l'exercice, avant impôts</b> (-)	66/70	( 479 )	
<b>X. A. Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales</b> (+)	780		
<b>B. Transfert aux impôts différés et latences fiscales</b> (-)	680		
<b>XI. Impôts sur le résultat</b> (-)(+)	67/77		
A. Impôts (ann. XIV.D)	670/3		
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		
<b>XII. Bénéfice de l'exercice</b> (+)	70/67		
<b>Perte de l'exercice</b> (-)	67/70	( 479 )	
<b>XIII. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence</b> (+) (-)	9975		
A. Résultats en bénéfice	99751		
B. Résultats en perte	99651		
<b>XIV. Bénéfice consolidé</b> (+)	9976		
<b>Perte consolidée</b> (-)	9966	( 479 )	
A. Part des tiers	99761		
B. Part du groupe	99762	( 478 )	



## 3. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

## I. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES ET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO de TVA ou du NUMERO NATIONAL	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4/E5/ E6/E7/E8/E9) <sup>1 2</sup>	Fraction du capital détenue <sup>3</sup> (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) <sup>4</sup>
VMS KEYTRADE Luxembourg Rue Charles Martel 54 L-2134 Luxembourg GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG	G	99.80	99.80

(éventuellement suite aux pages CONSO 6bis, 6ter, ...)

- <sup>1</sup> G : Consolidation globale  
P : Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)  
E1 : Mise en équivalence d'une entreprise associée (article 45,3° de l'arrêté royal du 6 mars 1990)  
E2 : Mise en équivalence d'une filiale de fait et dont l'inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 14 § 1)  
E3 : Mise en équivalence d'une filiale dont les activités sont à ce point différentes que son inclusion serait contraire au principe de l'image fidèle (article 14 § 2)  
E4 : Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 15)  
E5 : Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de l'entreprise disposant du contrôle conjoint (article 45, al. 2)  
E6 : Mise en équivalence d'une filiale d'importance négligeable (article 13,1°)  
E7 : Mise en équivalence d'une filiale pour laquelle des restrictions graves et durables affectent l'exercice effectif du pouvoir sur celle-ci ou l'utilisation de son patrimoine par celle-ci (article 13,2°)  
E8 : Mise en équivalence d'une filiale pour laquelle les informations nécessaires à son inclusion dans la consolidation ne peuvent être obtenues sans frais disproportionnés ni sans délai injustifié (article 13,3°)  
E9 : Mise en équivalence d'une filiale dans laquelle les actions et parts sont détenues exclusivement en vue de leur cession ultérieure (article 13,4°)
- <sup>2</sup> Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'une **astérisque**
- <sup>3</sup> Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.
- <sup>4</sup> Si la composition de l'ensemble consolidé est affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans l'état V. (article 18).

## V. Critères de consolidation et modifications du périmètre de consolidation

A. Identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 69 1. de l'arrêté royal de 6 mars 1990).

Sont consolidés par la méthode de l'intégration globale toutes les sociétés sur lesquelles la société exerce le contrôle, à savoir:

\* VMS KEYTRADE LUXEMBOURG S.A.



## VI. Règles d'évaluation et méthodes de calcul des latences fiscales

A. Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes annuels consolidés, notamment les critères relatifs:

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 69 Vla. de l'arrêté royal du 6 mars 1990)

- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une monnaie différente de celle dans laquelle les comptes annuels consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des entreprises associés de droit étranger (en vertu de l'article 69 VI. b. de l'arrêté royal du 6 mars 1990).

Etant donné que les règles d'évaluation de la filiale ne sont pas significativement différentes de celles de sa mère, il n'a pas été nécessaire de procéder à des retraitements ni au calcul d'impôts différés. Les deux sociétés consolidées tiennent leur comptes en Euro.

Bien que la filiale n'ait été acquise qu'en novembre 1999, la consolidation a néanmoins intégré tous les résultats de cette dernière comme s'ils appartenaient au groupe.

L'acquisition des parts de VMS Keytrade Luxembourg c'est faite au pair comptable, il n'y a donc pas eu d'écart de consolidation.



## Règles particulières

### ACTIF

Frais d'établissement: Les frais d'établissement sont amortis à 100%. Les frais d'augmentation de capital sont amortis linéairement à 100%.

### Immobilisations corporelles:

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, qui comprend, outre le prix d'achat, la TVA non récupérable et les autres frais accessoires.

Elles sont amorties de manière à les amener à leur valeur résiduelle au terme de leur durée de vie estimée. Les principaux taux d'amortissement utilisés sont les suivants:

Matériel informatique	25 - 33% l'an
Mobilier et autre matériel	10 - 20% l'an
Matériel roulant	20 - 25% l'an

### Immobilisations financières:

Les participations et actions détenues dans d'autres sociétés sont reprises à la valeur d'acquisition.

En cas de moins-values ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation est détenue, la participation fait l'objet d'une réduction de valeur.

Les cautionnements en numéraire sont portés à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

### Créances à plus d'un an et à un an au plus:

Au moment de l'opération, les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libellées en monnaies étrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en euro au cours de jour d'acquisition. En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice. Une réduction de valeur est opérée lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou Compromis ou

lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable et à condition que la dépréciation soit durable.

### Placements de trésorerie:

En principe, les titres de placement sont estimés au dernier cours de Bourse de l'exercice lorsque leur marché est significatif.

Les autres placements de trésorerie sont estimés comme les créances.

### Valeurs disponibles:

Les valeurs disponibles sont valorisées à leur valeur nominale.

### Comptes de régularisation:

Les charges à reporter et les produits acquis sont enregistrés au moment de la clôture sur base des éléments connus.

### PASSIF

### Provisions pour risques et charges:

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration examine les provisions à constituer pour couvrir notamment

1. les grosses réparations ou gros entretien;
2. les risques découlant d'avances ou de garanties
3. d'autres risques s'il y a lieu

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

### Dettes à un an au plus:

Les dettes sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale.

### Compte de régularisation:

Les charges à imputer et les produits à reporter sont enregistrés au moment de la clôture sur base des éléments connus.



	Codes	Montants
<b>VII. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT</b> (rubrique 20 de l'actif)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent .....	8001	
Mutations de l'exercice :		
· Nouveaux frais engagés .....	8002	645
· Amortissements .....	8003 (-)	( 645 )
· Ecart de conversion .....	9980 (+)(-)	
· Autres .....	8004 (+)(-)	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....	8005	
Dont :		
- Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement .....	200/2	
- Frais de restructuration .....	204	

**IX. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES** (rubrique 22 à 27 de l'actif)

	Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
<b>a) VALEUR D'ACQUISITION</b>				
Au terme de l'exercice précédent .....	815			
Mutations de l'exercice :				
· Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	816			808
· Cessions et désaffectations .....	817 (-)			
· Transferts d'une rubrique à une autre .....	818 (+) (-)			
· Ecart de conversion .....	9985 (+) (-)			
· Autres variations <sup>1</sup> .....	9986			
Au terme de l'exercice .....	819			808
<b>b) PLUS-VALUES</b>				
Au terme de l'exercice précédent .....	820			
Mutations de l'exercice :				
· Actées .....	821			
· Acquis de tiers .....	822			
· Annulés .....	823 (-)			
· Transférés d'une rubrique à une autre .....	824 (+) (-)			
· Ecart de conversion .....	9987 (+) (-)			
· Autres variations <sup>1</sup> .....	9988			
Au terme de l'exercice .....	825			
<b>c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR</b>				
Au terme de l'exercice précédent .....	826			
Mutations de l'exercice :				
· Actés .....	827			237
· Repris car excédentaires .....	828 (-)			
· Acquis de tiers .....	829			
· Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	830 (-)			
· Transférés d'une rubrique à une autre .....	831 (+) (-)			
· Ecart de conversion .....	9989 (+) (-)			
· Autres variations <sup>1</sup> .....	9990			
Au terme de l'exercice .....	832			237
<b>d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> (a)+(b)-(c)				
	833			571

<sup>1</sup> Notamment mutations qui trouveraient leur source dans une modification du périmètre de consolidation (article 11 de l'arrêté royal du 3 décembre 1993).



## IX. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22 à 27 de l'actif) (suite)

	Codes	4. Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes versés (rubrique 27)
<b>a) VALEUR D'ACQUISITION</b>				
Au terme de l'exercice précédent	815			
Mutations de l'exercice :				
Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			1
Cessions et désaffectations	817 (-)			
Transferts d'une rubrique à une autre	818 (+)(-)			
Ecart de conversion	9985 (+)(-)			
Autres variations <sup>1</sup>	9986			
Au terme de l'exercice	819			1
<b>b) PLUS-VALUES</b>				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
Actées	821			
Acquis de tiers	822			
Annulées	823 (-)			
Transférées d'une rubrique à une autre	824 (+)(-)			
Ecart de conversion	9987 (+)(-)			
Autres variations <sup>1</sup>	9988			
Au terme de l'exercice	825			
<b>c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR</b>				
Au terme de l'exercice précédent	826			
Mutations de l'exercice :				
Actées	827			
Répris car excédentaires	828 (-)			
Acquis de tiers	829			
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	830 (-)			
Transférés d'une rubrique à une autre	831 (+)(-)			
Ecart de conversion	9989 (+)(-)			
Autres variations <sup>1</sup>	9990			
Au terme de l'exercice	832			
<b>d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)+(b)-(c)</b>	833			1
Dont :- Terrains et constructions	250			
- Installations, machines et outillage	251			
- Mobilier et matériel roulant	252			

<sup>1</sup> Notamment mutations qui trouveraient leur source dans une modification du périmètre de consolidation (article 11 de l'arrêté royal du 3 décembre 1993).



## X. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises mises en équivalence (rubrique 99211)	2. Autres entreprises (rubrique 284)
<b>1. Participations</b>			
<b>a) VALEUR D'ACQUISITION</b>			
Au terme de l'exercice précédent	835		
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	836		
Cessions et retraits	837 (-)		
Transferts d'une rubrique à une autre	838 (+)(-)		
Ecart de conversion	9991 (+)(-)		
Au terme de l'exercice	839		
<b>b) PLUS-VALUES</b>			
Au terme de l'exercice précédent	840		
Mutations de l'exercice :			
Actées	841		
Acquis de tiers	842		
Annulées	843 (-)		
Ecart de conversion	9992 (+)(-)		
Transférées d'une rubrique à une autre	844 (+)(-)		
Au terme de l'exercice	845		
<b>c) REDUCTIONS DE VALEUR</b>			
Au terme de l'exercice précédent	846		
Mutations de l'exercice :			
Actées	847		
Reprises car excédentaires	848 (-)		
Acquis de tiers	849		
Annulées à la suite de cessions et retraits	850 (-)		
Ecart de conversion	9993 (+)(-)		
Transférées d'une rubrique à une autre	851 (+)(-)		
Au terme de l'exercice	852		
<b>d) MONTANTS NON APPELES</b>			
Au terme de l'exercice précédent	853		
Mutations de l'exercice	854 (+)(-)		
Au terme de l'exercice	855		
<b>e) VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENTREPRISE</b>			
MISE EN EQUIVALENCE :			
Quote-part dans le résultat de l'exercice	9994 (+)(-)		
Eliminations du montant des dividendes afférents à cette participation	99941		
Autres types de variations des capitaux propres	99942		
Autres types de variations des capitaux propres	99943		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d) +/- (e)</b>	856		
<b>2. Créances</b>		(rubrique 99212)	(rubrique 285/8)
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>	857		
Mutations de l'exercice :			
Additions	858		
Remboursements	859 (-)		2
Réductions de valeur actées	860 (-)		
Réductions de valeur reprises	86		
Ecart de conversion	9995 (+)(-)		
Autres	863 (+)(-)		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	864		2
<b>REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	865		







## XV. Droits et engagements hors bilan (suite)

B. Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà affectuées (suite)

C. Litiges importants et autres engagements importants (suite)

Une provision d'un montant de EUR 10.000 a été constituée afin de couvrir les frais relatifs à une action entamée par la société américaine KEY-TRADE Inc. à l'encontre de la société.

Keytrade Inc. a démarré en 1998 des activités de courtage boursier en ligne par internet. En octobre

1999, elle a contacté la société par lettre notifiée afin de trouver un accord concernant l'utilisation du nom "Keytrade" sur le territoire américain.

Bien que VMS-Keytrade.com ait déposé le nom "Keytrade" au E.U. avant Keytrade Inc. et qu'elle pense donc être dans son droit Keytrade Inc. a cependant intenté une action en justice auprès des tribunaux de l'Etat de New York à l'encontre de VMS-Keytrade.com.

Il existe donc un risque que cette action soit poursuivie si aucun accord n'était trouvé, et que la Société encoure de ce fait des frais juridiques.

D. Engagements en matière de pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou du dirigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation (suite)

## XVI. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
<b>1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
· Participations et actions	926				
<b>2. CREANCES</b>					
· A plus d'un an	929	680			
· A un an au plus	930				
	931	680			
<b>3. PLACEMENTS DE TRESORERIE</b>					
· Actions	932				
· Créances	933				
	934				
<b>4. DETTES</b>					
· A plus d'un an	935				
· A un an au plus	936				
	937				

## XVII. RELATIONS FINANCIERES AVEC LES ADMINISTRATEURS OU GERANTS DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

	Codes	Exercice
A. Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans celle-ci, dans ses entreprises filiales et dans ses entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens administrateurs ou gérants	99097	391
B. Montant global des avances et des crédits accordés par la société consolidante, par une entreprise filiale ou par une entreprise associée	99098	



## Rapport du commissaire-réviseur sur les comptes consolidés de l'exercice clôturé le 31 décembre 1999 présenté à l'assemblée générale des actionnaires de la s.a. "VMS-Keytrade.com"

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 1999, dont le total du bilan s'élève à 7.757.212,39 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 478.474,26 EUR. Nous avons également procédé à la vérification du rapport de gestion consolidé.

Les comptes annuels de VMS KEYTRADE LUXEMBOURG compris dans la consolidation pour un total d'actifs de 284.748,20 EUR et une perte de l'exercice de 102.500,94 EUR ont été contrôlés par un autre réviseur; nous nous sommes basés sur son attestation.

## Attestation sans réserve des comptes annuels

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables

significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 1999 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

En outre, le rapport consolidé de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.

Meise, le 10 avril 2000

"Vanstreels, De Bom Van Driessche & C°",  
Société civile ayant emprunté la forme  
d'une société privée à responsabilité limitée,  
Commissaire-réviseur, représentée par

Jan De Bom Van Driessche  
commissaire-réviseur



## Social Account

05.

## COMPTES ANNUELS EN MILLIERS D'EUROS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : **VMS-Keytrade.COM**Forme juridique : **Société anonyme**Adresse : **Boulevard Anspach** N° : **111** Bte :Code postal : **1000** Commune : **Bruxelles 1**Registre : **RC** Greffe de : **BRUXELLES** N° : **627795**Numéro de TVA ou numéro national **464.034.340**DATE **26 / 08 / 1998** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du **09 / 05 / 2000**et relatifs à l'exercice couvrant la période du **26 / 08 / 1998** au **31 / 12 / 1999**Exercice précédent du **/ /** au **/ /**Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / ~~non~~ \*

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

**ZURSTRASSEN José,**  
Rue des Prés 75, 4802 Heusy, BELGIQUE  
Administrateur Début de mandat : 28/08/1998 Fin de mandat : 11/05/2004**ZURSTRASSEN Jean-Guillaume,**  
Rue de la Sapinière 67, 1170 Bruxelles 17, BELGIQUE  
Administrateur délégué Début de mandat : 28/08/1998 Fin de mandat : 11/05/2004**de STREEL Grégoire,**  
Rue Saint-George 45, 1050 Bruxelles 5, BELGIQUE  
Administrateur Début de mandat : 28/08/1998 Fin de mandat : 11/05/2004

(éventuellement suite page C 1bis.)

Sont joints aux présents comptes annuels : - le rapport des commissaires \*  
- le rapport de gestion \*Nombre total de pages déposées : **23** Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sansobjet : **7, 11, 18**Signature  
(nom et qualité)  
**Jean-Guillaume ZURSTRASSEN**Signature  
(nom et qualité)  
**Charles SANTERRE**

\* Biffer ce qui ne convient pas. Administrateur-délégué

Administrateur-délégué

OCR2048

(Contrôlé par ACCON Comptes annuels 2000 incluant la liste des contrôles de la B.N.B. (M.B. 09/03/94, modifié M.B. 30/01/97 et M.B. 12/12/98))



## Liste des administrateurs, gérants et commissaires (suite de la page C 1.)

(éventuellement suite page C 1 ter.)

**VAN MOER André, Agent de change**  
Avenue Léopold 65, 1330 Rixensart, BELGIQUE  
Administrateur  
Début de mandat: 28/08/1998  
Fin de mandat: 11/05/2004

● L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985 relative à la réforme du revisorat d'entreprises.

**SANTERRE Charles, Agent de Change**  
Rue Charles Martel 54, LUXEMBOURG,  
LUXEMBOURG  
Administrateur délégué  
Début de mandat: 28/08/1998  
Fin de mandat: 11/05/2004

● Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels a-t-elle été confiée à un expert-comptable inscrit au tableau des experts-comptables externes de l'Institut des Experts-Comptables ou à un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire OUI / NON

**VAN MOER Cédric,**  
Avenue Léopold 65, 1330 Rixensart, BELGIQUE  
Administrateur  
Début de mandat: 11/05/1994  
Fin de mandat: 11/05/2004**VANSTREELS, DE BOM VAN DRIESSCHE & C°**  
(BE 447.125.062)  
Oude Vilvoordsebaan 21, 1860 Meise, BELGIQUE  
Commissaire-reviseur  
Début de mandat: 28/08/1998  
Fin de mandat: 11/05/2002Est représentée par:  
**De Bom Van Driessche Jan, Reviseur d'entreprise**  
1860 Meise, BELGIQUE



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>1. BILAN APRES REPARTITION</b>			
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
I. Frais d'établissement (annexe I) .....	20/28	861	
II. Immobilisations incorporelles (ann. II) .....	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. III) .....	22/27	485	
A. Terrains et constructions .....	22		
B. Installations, machines et outillage .....	23		
C. Mobilier et matériel roulant .....	24	484	
D. Location-financement et droits similaires .....	25		
E. Autres immobilisations corporelles .....	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés .....	27	1	
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V) .....	28	376	
A. Entreprises liées .....	280/1	374	
1. Participations .....	280	374	
2. Créances .....	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	282/3		
1. Participations .....	282		
2. Créances .....	283		
C. Autres immobilisations financières .....	284/8	2	
1. Actions et parts .....	284		
2. Créances et cautionnements en numéraire .....	285/8	2	
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
V. Créances à plus d'un an .....	29/58	6 986	
A. Créances commerciales .....	29		
B. Autres créances .....	290		
C. Autres créances .....	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution .....	3		
A. Stocks .....	30/36		
1. Approvisionnements .....	30/31		
2. En-cours de fabrication .....	32		
3. Produits finis .....	33		
4. Marchandises .....	34		
5. Immeubles destinés à la vente .....	35		
6. Acomptes versés .....	36		
B. Commandes en cours d'exécution .....	37		
VII. Créances à un an au plus .....	40/41	706	
A. Créances commerciales .....	40	680	
B. Autres créances .....	41	26	
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI) .....	50/53	6 198	
A. Actions propres .....	50		
B. Autres placements .....	51/53	6 198	
IX. Valeurs disponibles .....	54/58	50	
X. Comptes de régularisation (ann. VII) .....	490/1	32	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>7 847</b>	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
I. Capital (ann. VIII) .....	10/15	6 994	
A. Capital souscrit .....	10	800	
B. Capital non appelé .....	100	800	
C. Capital non appelé .....	101		
II. Primes d'émission .....	11	6 570	
III. Plus-values de réévaluation .....	12		
IV. Réserves .....	13		
A. Réserve légale .....	130		
B. Réserves indisponibles .....	131		
1. Pour actions propres .....	1310		
2. Autres .....	1311		
C. Réserves immunisées .....	132		
D. Réserves disponibles .....	133		
V. Bénéfice reporté .....	140		
Perte reportée .....	141	(376)	
VI. Subsidés en capital .....	15		
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>			
VII. A. Provisions pour risques et charges .....	160/5	10	
1. Pensions et obligations similaires .....	160		
2. Charges fiscales .....	161		
3. Grosses réparations et gros entretien .....	162		
4. Autres risques et charges (ann. IX) .....	163/5	10	
B. Impôts différés .....	168		
<b>DETTES</b>			
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X) .....	17/49	843	
A. Dettes financières .....	170/4		
1. Emprunts subordonnés .....	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés .....	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées .....	172		
4. Etablissements de crédit .....	173		
5. Autres emprunts .....	174		
B. Dettes commerciales .....	175		
1. Fournisseurs .....	1750		
2. Effets à payer .....	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes .....	176		
D. Autres dettes .....	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X) .....	42/48	843	
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....	42		
B. Dettes financières .....	43		
1. Etablissements de crédit .....	430/8		
2. Autres emprunts .....	439		
C. Dettes commerciales .....	44	813	
1. Fournisseurs .....	440/4	813	
2. Effets à payer .....	441		
D. Acomptes reçus sur commandes .....	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales .....	45	30	
1. Impôts .....	450/3		
2. Rémunérations et charges sociales .....	454/9	30	
F. Autres dettes .....	47/48		
X. Comptes de régularisation (ann. XI) .....	492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>7 847</b>	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>2. COMPTE DE RESULTATS</b> <i>(sous la forme de liste)</i>			
<b>I. Ventes et prestations</b> .....	70/74	<b>2 992</b>	
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A) .....	70	<b>2 992</b>	
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -) .....	71		
C. Production immobilisée .....	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B) .....	74		
<b>II. Coût des ventes et des prestations</b> .....	60/64	<b>( 2 658 )</b>	
A. Approvisionnements et marchandises .....	60		
1. Achats .....	600/8		
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +) .....	609		
B. Services et biens divers .....	61	<b>2 104</b>	
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2) .....	62	<b>317</b>	
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	630	<b>223</b>	
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D) .....	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E) .....	635/7	<b>10</b>	
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F) .....	640/8	<b>4</b>	
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	649		
<b>III. Bénéfice d'exploitation</b> .....	70/64	<b>334</b>	
<b>Perte d'exploitation</b> .....	64/70		
<b>IV. Produits financiers</b> .....	75	<b>9</b>	
A. Produits des immobilisations financières .....	750		
B. Produits des actifs circulants .....	751	<b>9</b>	
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A) .....	752/9		
<b>V. Charges financières</b> .....	65	<b>( 1 )</b>	
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C) .....	650		
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D) .....	651		
C. Autres charges financières (ann. XIII, E) .....	652/9	<b>1</b>	
<b>VI. Bénéfice courant avant impôts</b> .....	70/65	<b>342</b>	
<b>Perte courante avant impôts</b> .....	65/70		



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>2. COMPTE DE RESULTATS (suite)</b> <i>(sous la forme de liste)</i>			
<b>VI. Bénéfice courant avant impôts</b> .....	(70/65)	<b>342</b>	
<b>Perte courante avant impôts</b> .....	(65/70)		
<b>VII. Produits exceptionnels</b> .....	76		
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....	762		
D. Plus - values sur réalisation d'actifs immobilisés .....	763		
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A) .....	764/9		
<b>VIII. Charges exceptionnelles</b> .....	66	<b>( 718 )</b>	
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	660	<b>642</b>	
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières .....	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -) .....	662		
D. Moins - values sur réalisation d'actifs immobilisés .....	663		
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, B) .....	664/8	<b>76</b>	
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	669		
<b>IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts</b> .....	70/66		
<b>Perte de l'exercice avant impôts</b> .....	66/70	<b>( 376 )</b>	
<b>IXbis. A. Prélèvements sur les impôts différés</b> .....	780		
<b>B. Transfert aux impôts différés</b> .....	680		
<b>X. Impôts sur le résultat</b> .....	(-)(+)		
A. Impôts (ann. XV) .....	67/77		
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....	670/3		
	77		
<b>XI. Bénéfice de l'exercice</b> .....	70/67		
<b>Perte de l'exercice</b> .....	67/70	<b>( 376 )</b>	
<b>XII. Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....	789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....	689		
<b>XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter</b> .....	(70/68)		
<b>Perte de l'exercice à affecter</b> .....	(68/70)	<b>( 376 )</b>	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS</b>			
<b>A. Bénéfice à affecter</b> .....	70/69		
<b>Perte à affecter</b> .....	(-) 69/70	( 376 )	
1. Bénéfice de l'exercice à affecter .....	70/68		
Perte de l'exercice à affecter .....	(-) 68/70	( 376 )	
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent .....	790		
Perte reportée de l'exercice précédent .....	(-) 690		
<b>B. Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
1. sur le capital et les primes d'émission .....	791		
2. sur les réserves .....	792		
<b>C. Affectations aux capitaux propres</b> .....	(-) 691/2		
1. au capital et aux primes d'émission .....	691		
2. à la réserve légale .....	6920		
3. aux autres réserves .....	6921		
<b>D. Résultat à reporter</b> .....			
1. Bénéfice à reporter .....	(-) 693		
2. Perte à reporter .....	793	376	
<b>E. Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>F. Bénéfice à distribuer</b> .....	(-) 694/6		
1. Rémunération du capital .....	694		
2. Administrateurs ou gérants .....	695		
3. Autres allocataires .....	696		

## 3. ANNEXE

**I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT** (rubrique 20 de l'actif)

	Codes	Montants
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent .....	8001	
Mutations de l'exercice :		
· Nouveaux frais engagés .....	8002	646
· Amortissements .....	(-) 8003	( 646 )
· Autres .....	(+) (-) 8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....	8005	
Dont : - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement .....	200/2	
- Frais de restructuration .....	204	

**III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**  
(rubriques 22 à 27 de l'actif)

<b>a) VALEUR D'ACQUISITION</b>			
Au terme de l'exercice précédent .....	815		
Mutations de l'exercice :			
· Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	816		703
· Cessions et désaffectations .....	(-) 817		
· Transferts d'une rubrique à une autre .....	(+) (-) 818		
Au terme de l'exercice .....	819		703
<b>b) PLUS-VALUES</b>			
Au terme de l'exercice précédent .....	820		
Mutations de l'exercice :			
· Actées .....	821		
· Acquis de tiers .....	822		
· Annulées .....	(-) 823		
· Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+) (-) 824		
Au terme de l'exercice .....	825		
<b>c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR</b>			
Au terme de l'exercice précédent .....	826		
Mutations de l'exercice :			
· Actés .....	827		219
· Repris car excédentaires .....	(-) 828		
· Acquis de tiers .....	829		
· Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	(-) 830		
· Transférés d'une rubrique à une autre .....	(+) (-) 831		
Au terme de l'exercice .....	832		219
<b>d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX.</b> (a)+(b)-(c)	833		484

Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
815			
816			703
817			
818			
819			703
820			
821			
822			
823			
824			
825			
826			
827			219
828			
829			
830			
831			
832			219
833			484

<b>a) VALEUR D'ACQUISITION</b>			
Au terme de l'exercice précédent .....	815		
Mutations de l'exercice :			
· Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	816		1
· Cessions et désaffectations .....	(-) 817		
· Transferts d'une rubrique à une autre .....	(+) (-) 818		
Au terme de l'exercice .....	819		1
<b>b) PLUS-VALUES</b>			
Au terme de l'exercice précédent .....	820		
Mutations de l'exercice :			
· Actées .....	821		
· Acquis de tiers .....	822		
· Annulées .....	(-) 823		
· Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+) (-) 824		
Au terme de l'exercice .....	825		
<b>c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR</b>			
Au terme de l'exercice précédent .....	826		
Mutations de l'exercice :			
· Actés .....	827		
· Repris car excédentaires .....	(-) 828		
· Acquis de tiers .....	829		
· Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	(-) 830		
· Transférés d'une rubrique à une autre .....	(+) (-) 831		
Au terme de l'exercice .....	832		
<b>d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX.</b> (a)+(b)-(c)	833		1
Dont : · Terrains et constructions .....	250		
· Installations, machines et outillage .....	251		
· Mobilier et matériel roulant .....	252		

Codes	4. Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
815			
816			1
817			
818			
819			1
820			
821			
822			
823			
824			
825			
826			
827			
828			
829			
830			
831			
832			
833			1



## IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises liées	2. Entreprises avec un lien de participation	3. Autres entreprises
		(rubrique 280)	(rubrique 282)	(rubrique 284)
<b>1. Participations, actions et parts</b>				
<b>a) VALEUR D'ACQUISITION</b>				
Au terme de l'exercice précédent	835			
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions	836	374		
. Cessions et retraits	837			
. Transferts d'une rubrique à une autre	838			
Au terme de l'exercice	839	374		
<b>b) PLUS-VALUES</b>				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	841			
. Acquis de tiers	842			
. Annulées	843			
. Transférées d'une rubrique à une autre	844			
Au terme de l'exercice	845			
<b>c) REDUCTIONS DE VALEUR</b>				
Au terme de l'exercice précédent	846			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	847			
. Reprises car excédentaires	848			
. Acquis de tiers	849			
. Annulées à la suite de cessions et retraits	850			
. Transférées d'une rubrique à une autre	851			
Au terme de l'exercice	852			
<b>d) MONTANTS NON APPELES</b>				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice	854			
Au terme de l'exercice	855			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)</b>	856	374		
		(rubrique 281)	(rubrique 283)	(rubrique 285/8)
<b>2. Créances</b>				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>	857			
Mutations de l'exercice :				
. Additions	858			2
. Remboursements	859			
. Réductions de valeur actées	860			
. Réductions de valeur reprises	861			
. Différences de change	862			
. Autres	863			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	864			2
<b>REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	865			



## V. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation au sens de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en milliers de devises)	
<b>SA VMS KEYTRADE Luxembourg</b> Rue Charles Martel 54 L-2134 LUXEMBOURG, LUXEMBOURG				31/12/1999	EUR	272	(103)
<b>actions nominatives</b>	2994	99,80					



## VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Actions et parts</b> .....	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681		
Montant non appelé .....	8682	(-)	
<b>Titres à revenu fixe</b> .....	52		
dont émis par des établissements de crédit .....	8684		
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit</b> .....	53	<b>6 198</b>	
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
d'un mois au plus .....	8686	<b>6 198</b>	
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687		
de plus d'un an .....	8688		
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b> .....	8689		

## VII. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.	
Charges à reporter .....	25
Produits acquis .....	7

## VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
<b>A. CAPITAL SOCIAL</b>			
<b>1. Capital souscrit</b> (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent .....	8700		XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
- Modifications au cours de l'exercice :			
Constitution le 14 août 1998 .....		248	
Augmentation de capital le 20 octobre 1999 .....		382	
Division des actions le 25 novembre 1999 .....			2 000 000
Augmentation de capital du 9 décembre 1999 .....		170	540 000
- Au terme de l'exercice .....	8701	800	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
<b>2. Représentation du capital</b>			
<b>2.1. Catégories d'actions</b>			
ordinaires .....		800	2 540 000
<b>2.2. Actions nominatives ou au porteur</b>			
Nominatives .....	8702	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Au porteur .....	8703	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	2 540 000

## VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

B. CAPITAL NON LIBERE  
Actionnaires redevables de libération

(suite éventuellement page )

TOTAL .....

## C. ACTIONS PROPRES détenues par

- la société elle-même .....

- ses filiales .....

D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS

1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION

Montant des emprunts convertibles en cours .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION

Nombre de droits de souscription en circulation .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT .....

F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL .....

Dont : - détenues par la société elle-même .....

- détenues par les filiales .....

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page 25

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.

Litige en cours .....

Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
871		
	1. Montant du capital délégué	2. Nombre correspondant d'actions
872		
873		
8740		
8741		
8742		
8745		
8746		
8747		
8751	810	
	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
876		
877		
878		

Exercice
10

40

41



## X. ETAT DES DETTES

## A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

Codes	DETTES		
	1. échéant dans l'année (rubrique 42)	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	3. ayant plus de 5 ans à courir
<b>Dettes financières</b>	880		
1. Emprunts subordonnés	881		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882		
3. Dettes de location-financement et assimilées	883		
4. Etablissements de crédit	884		
5. Autres emprunts	885		
<b>Dettes commerciales</b>	886		
1. Fournisseurs	887		
2. Effets à payer	888		
<b>Acomptes reçus sur commandes</b>	889		
<b>Autres dettes</b>	890		
<b>TOTAL</b>	891		

## B. DETTES GARANTIES

(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES)		GARANTIES PAR
	1. les pouvoirs publics belges	2. des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	
<b>Dettes financières</b>	892		
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		
5. Autres emprunts	897		
<b>Dettes commerciales</b>	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
<b>Acomptes reçus sur commandes</b>	901		
<b>Dettes fiscales, salariales et sociales</b>	902		
1. Impôts	903	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
<b>Autres dettes</b>	905		
<b>TOTAL</b>	906		

## C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

1. Impôts (rubrique 450/3 du passif)

	Codes	Exercice
a) Dettes fiscales échues	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	
c) Dettes fiscales estimées	450	

2. Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)



## XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70) : ventilation par catégorie d'activité et marché géographique à communiquer en annexe au document normalisé, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

## B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)

Dont : Subsidés d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

## C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

a) Nombre total à la date de clôture

b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

c) Nombre effectif d'heures prestées

## C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)

a) Rémunérations et avantages sociaux directs

b) Cotisations patronales d'assurances sociales

c) Primes patronales pour assurances extralégales

d) Autres frais de personnel

e) Pensions

## C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)

Dotations (+); utilisations et reprises (-)

## D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)

1. Sur stocks et commandes en cours

. actées

. reprises (-)

2. Sur créances commerciales

. actées

. reprises (-)

## E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)

Constitutions; Utilisations et reprises (-)

## F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation; Autres

## G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

1. Nombre total à la date de clôture

2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre effectif d'heures prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	15	
9087	7,0	
9088	12 868	
620	205	
621	65	
622		
623	47	
624		
635		
9110		
9111		
9112		
9113		
9115	10	
9116		
640	4	
641/8		
9096		
9097		
9098		
617		





**XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN** (suite)

Le cas échéant, description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge

Pensions dont le service incombe à l'entreprise elle-même :

. montant estimé des engagements résultant pour l'entreprise de prestations déjà effectuées .....

. bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION** : voir page C 20.**XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC**

- A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS  
 B. LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI  
 C. LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR LES PERSONNES CITEES SOUS B

1. Créances sur les personnes précitées .....
2. Garanties constituées en leur faveur. ....
3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur. ....

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	

Conditions principales relatives aux postes 9500, 9501 et 9502.

4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :

- aux administrateurs et gérants .....
- aux anciens administrateurs et anciens gérants .....

Codes	Exercice
9503	391
9504	

**XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
	Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
<b>1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
925	374			
Participations .....	374			
926				
Créances : subordonnées .....				
927				
autres .....				
928				
<b>2. CREANCES</b> .....	705			
929				
A plus d'un an .....				
930				
A un an au plus .....	705			
931				
<b>3. PLACEMENTS DE TRESORERIE</b> .....				
932				
Actions .....				
933				
Créances .....				
934				
<b>4. DETTES</b> .....				
935				
A plus d'un an .....				
936				
A un an au plus .....				
937				



## Déclaration relative aux comptes consolidés

A. Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions de l'arrêté royal du 6 mars 1990 relatif aux comptes consolidés des entreprises

### L'entreprise

établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 6 mars 1990 relatif aux comptes consolidés des entreprises:  
OUI / NON 1

n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s):

- a. L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 9 de l'arrêté royal précité:  
OUI/ NON 1
- b. L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation: OUI / NON 1

### Si oui:

Justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 8, paragraphes 2 et 3 dudit arrêté

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

B. Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'entreprise mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation 2:

**KEYCONTROL S.A.**  
**Bld Anspach 111 Boîte 7**  
**1000 Bruxelles 1 BELGIQUE**

1 Biffer ce qui ne convient pas.

2 Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

## 4. BILAN SOCIAL

Le cas échéant, le numéro sous lequel l'entreprise est inscrite à l'Office National de Sécurité Sociale (numéro ONSS): **010-1246345-23**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: **218.00**

### I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

#### A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)
	(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)
<b>1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>				
Nombre moyen de travailleurs	100 6,6	0,8	7,0 (ETP)	(ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101 12 038	530	12 868 (T)	(T)
Frais de personnel	102 294	23	317 (T)	(T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103 xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	(T)	(T)

#### 2. A la date de clôture de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel</b>	105 13	2	13,4
<b>b. Par type de contrat de travail</b>			
Contrat à durée indéterminée	110 13	2	13,4
Contrat à durée déterminée	111		
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112		
Contrat de remplacement	113		
<b>c. Par sexe</b>			
Hommes	120 9	1	9,2
Femmes	121 4	1	4,2
<b>d. Par catégorie professionnelle</b>			
Personnel de direction	130		
Employés	134 13	2	13,4
Ouvriers	132		
Autres	133		



## II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. ENTREES	Codes	1. Temps plein			2. Temps partiel			3. Total en équivalents temps plein		
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205		16		2		16,4			
b. Par type de contrat de travail										
Contrat à durée indéterminée	210		15		2		15,4			
Contrat à durée déterminée	211		1				1,0			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212									
Contrat de remplacement	213									
c. Par sexe et niveau d'études										
Hommes : primaire	220									
secondaire	221		1		1		1,2			
supérieur non universitaire	222		3				3,0			
universitaire	223		4				4,0			
Femmes : primaire	230									
secondaire	231		1		1		1,2			
supérieur non universitaire	232		3				3,0			
universitaire	233		4				4,0			

B. SORTIES	Codes	1. Temps plein			2. Temps partiel			3. Total en équivalents temps plein		
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305		5				5,0			
b. Par type de contrat de travail										
Contrat à durée indéterminée	310		4				4,0			
Contrat à durée déterminée	311		1				1,0			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312									
Contrat de remplacement	313									
c. Par sexe et niveau d'études										
Hommes : primaire	320									
secondaire	321									
supérieur non universitaire	322									
universitaire	323		1				1,0			
Femmes : primaire	330									
secondaire	331									
supérieur non universitaire	332		2				2,0			
universitaire	333		2				2,0			
d. Par motif de fin de contrat										
Pension	340									
Prépension	341									
Licenciement	342		1				1,0			
Autre motif	343		4				4,0			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendantes	350									

## III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

## MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

1. Mesures comportant un avantage financier <sup>1</sup>			
1.1. Plan d'entreprise	400 <sup>2</sup>		
- Hommes	401		
- Femmes	402		
1.2. Plan d'embauche des jeunes	403		
1.3. Bas salaires	404	1	1,0
1.4. Accords pour l'emploi 1995-1996	405 <sup>2</sup>		
- Hommes	406		
- Femmes	407		
1.5. Plan d'embauche pour les chômeurs de longue durée	408		
1.6. Maribel	409		
1.7. Emplois de réinsertion (plus de 50 ans)	410		
1.8. Prépension conventionnelle à mi-temps	411		
1.9. Interruption complète de carrière	412		
1.10. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	413		
2. Autres mesures			
2.1. Contrat de première expérience professionnelle	500		
2.2. Emplois - tremplin	501		
2.3. Stage des jeunes	502		
2.4. Conventions emploi - formation	503		
2.5. Contrat d'apprentissage	504		
2.6. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505		
2.7. Prépension conventionnelle	506		

## Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :

- total pour l'exercice	550	1	1,0
- total pour l'exercice précédent	560		

Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Montant de l'avantage financier
	1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
400 <sup>2</sup>			
401			
402			
403			
404	1	1,0	
405 <sup>2</sup>			
406			
407			
408			
409			
410			
411			
412			
413			
500			
501			
502			
503			
504			
505			
506			

Structure de l'actionariat de l'entreprise  
(suite de la page 13)

Structure de l'actionariat au 31 décembre 1999:

S.A. KEYCONTROL: 2.000.000 actions ordinaires, soit 78.74% du capital.



**Rapport du commissaire-réviseur sur l'exercice clôturé le 31 décembre 1999 présenté à l'assemblée générale des actionnaires de la s.a. "VMS-Keytrade.com"**

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 1999, dont le total du bilan s'élève à 7.846.714,19 EUR. et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 375.973,32 EUR. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

**Attestation sans réserve des comptes annuels**

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 1999 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

**Attestations et informations complémentaires**

Nous complétons notre rapport par les attestations et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

1. Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels.
2. Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
3. Nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou de la loi sur les sociétés. L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Meise, le 10 avril 2000

"Vanstreels, De Bom Van Driessche & C°",  
Société civile ayant emprunté la forme  
d'une société privée à responsabilité limitée,  
Commissaire-réviseur, représentée par

**Jan DE BOM VAN DRIESSCHE**



**Consolidated management report presented by the board of directors to the ordinary general meeting on 9 may 2000**

06.

**Ladies and gentlemen,**

*We are honoured to present the management report for the social year ending on 31 December 1999, and this in accordance with Article 77 of the co-ordinated laws on commercial enterprises. We are also pleased to present the consolidated management report, in accordance with article 72 of the Royal Decree of 6 March 1990, relating to the consolidated accounts of commercial enterprises.*

**I Management Report on the Social Accounts;**

**Main points:**

- The rules of evaluation, laid down by the Board of Directors, require full settlement of all charges relating to increased capital. These charges have been booked as exceptional costs.
  - On 25 November 1999, 2,994 shares of SA VMS KEYTRADE Luxembourg were transferred to SA VMS-Keytrade.com at the price of 374,250 Euros, in accordance with the decision of the general meeting.
  - The increase in capital resulting from the floatation of 540.000 new shares provided EUR 6.739.600 in funds. This increase in capital has been booked as follows: a flotation bonus of EUR 6.569.500 and additional subscribed capital of EUR 170.100. As a result, the total subscribed capital presently amounts to EUR 800.100.
- We propose to incorporate the accumulated flotation bonuses into the subscribed capital, which would increase the total capital from EUR 800.100 to EUR 7.369.600.
- In the prospectus, the estimated number of clients for the end of 1999 was 3.150. In reality, at the end of 1999 the company had 4.445 clients.

At the end of February, the company had of 7.955 clients, with an average of 5.76 transactions per account.

At the end of March 2000, the company had 11.196 clients, with a total of 70.273 transactions (an average of 6.27 transactions per account).

In this respect it should be noted that the annual average foreseen in the prospectus was 4 transactions per client per month.

- The company is structured to conform with the requirements of ISO norms 9000: 2000 and following.

**Analytical Comment on the Annual Accounts:**

The results of the company for the year 1999, taking account of the situation as at 30 September 1999 (as detailed in the prospectus), can be analysed as follows:

**ASSETS**

**Frozen Assets:**

Frozen assets: corporate:  
This increase is due to the purchase of IT equipment;

Frozen assets: financial:

This item essentially comprises the participation of VMS-Keytrade.com in VMS KEYTRADE Luxembourg.

**Floating Assets:**

Placement of funds:

This item comprises an amount of EUR 6.197.338,12, resulting from the increase in capital by subscription to the new shares.



end of March 2000. This increase is in line with the anticipated number of 1,210 clients for the end of the year 2000, as detailed in the prospectus.

#### Litigation in the USA

- *Dispute between the VMS Keytrade.com Company and Keytrade.inc:*

The positions of the two parties have moved closer together, to such an extent that the prospect of an amicable settlement has become a realistic possibility. The settlement currently being negotiated will not involve any indemnity payments from our company. However, in the medium term the company might have to change its name.

- *Dispute between the VMS Keytrade.com Company and E\*Trade.Inc:*

The parties are still attempting to negotiate an amicable solution. The negotiations have become somewhat stalled, due to a delay in reaction by E\*Trade.Inc.

- The set-up costs of the Luxembourg branch were settled in full and amount to 11,171.02 Euros.

#### Analytical Comment on the Consolidated Accounts:

- *Turnover*

The consolidated turnover amounts to EUR 3.050.161,82.

This figure has increased by 30% in relation to the amount originally predicted by the IPO, namely EUR 2.332.000.

This marked progression is explained by various factors, such as favourable market conditions, the effect of the IPO and the results of advertising campaigns.

- *The operating result*

The operating profit of EUR 228.243,03 was also higher than the figure of EUR 149.000 estimated by the IPO.

- *Exceptional costs*

Exceptional costs amounted to EUR 717.959 or approximately 30% higher than the anticipated figures of the IPO. This increase was due to additional IPO charges. These charges totalled EUR 642.013,06 - significantly more than was

anticipated - and were settled in full.

- *Consolidated Loss*

The consolidated loss amounted to EUR 478.269,26, of which approximately 25% is attributable to SA VMS Luxembourg. The Luxembourg branch was set up on 26 May 1999.

The progression of the monthly trading figures for this branch is as follows:

Monthly figures of VMS Keytrade Luxembourg:

September	EUR - 83.966,57
October	EUR - 10.813,36
November	EUR - 9.938,61
December	EUR + 2.217,62

The loss of EUR 102.500,92 for 1999 will be absorbed within the budgetary planning for the year 2000.

In the prospectus circulated by the IPO, losses were estimated at EUR 466.000.

The total group loss of EUR 478.269,26 is therefore in broad conformity with this projection.

The operating profits, which were significantly higher than the estimate of the IPO, offset to a larger degree the unexpected increase in exceptional costs.

Having approved these annual accounts, we invite you to decide upon its discharge by a special vote, the result of which will be relayed to the Administrators and Commissioners.

#### The Board of Directors.



## Rapport consolidé de gestion présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 9 mai 2000

# 06.

### Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 1999, conformément à l'article 77 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, ainsi que le rapport de gestion consolidé, conformément à l'article 72 de l'arrêté royal du 6 mars 1990 relatif aux comptes consolidés des entreprises.

### I Rapport de gestion sur les comptes sociaux:

#### Les points marquants:

- Les règles d'évaluation arrêtées par le Conseil d'administration comprennent un amortissement à 100% de tous les frais d'augmentation de capital. Ces frais ont été comptabilisés en charges exceptionnelles.
- Le 25 novembre 1999, cession de 2994 actions de la SA VMS KEYTRADE Luxembourg à la société anonyme VMS-Keytrade.com pour le prix de EUR 374.250 sur base de la résolution de l'assemblée générale.
- L'augmentation de capital par l'émission de 540.000 actions nouvelles (float) a apporté EUR 6.739.600 de fonds. Au passif, cette augmentation de capital se répartit entre le poste "prime d'émission" pour un montant de EUR 6.569.500 et le poste "capital souscrit" pour un montant de EUR 170.100. Par conséquent, le capital souscrit s'élève ce jour à EUR 800.100. Nous proposons d'incorporer les primes d'émission au capital pour porter le capital de EUR 800.100 à EUR 7.369.600.
- Le nombre estimé de clients dans le prospectus pour la fin 1999 s'élevait à 3.150. Or, l'année 1999 s'est clôturée avec 4.445 clients. Fin février, la société compte 7.955 clients et le nombre de transactions par compte est de 5,76.

Fin mars 2000, la société compte 11.196 clients et le nombre total de transactions est de 70.273. Pour ce mois de mars, le nombre de transactions par compte est de 6,27. Or, la moyenne annuelle annoncée dans le prospectus est de 4 transactions par client et par mois.

- La société s'organise et se structure en s'appuyant sur des procédures afin de se conformer ainsi aux normes Iso 9000: 2000 et suivantes.

### Commentaires analytiques des comptes annuels:

Les résultats de votre société, au terme de l'exercice 1999 et par rapport à la situation au 30 septembre 1999 développée dans le prospectus, peuvent être analysés comme suit:

#### ACTIF

##### Actifs immobilisés:

Immobilisations corporelles:  
Ce poste doit son augmentation à l'achat de matériel informatique;

Immobilisations financières:

Ce poste comprend pour l'essentiel la participation de VMS - Keytrade .com dans VMS KEYTRADE Luxembourg.

##### Actifs circulants:

Placements de trésorerie:  
Ce poste comprend un montant de EUR 6.197.338,12 suite à l'augmentation de capital par souscription d'actions nouvelles.



### COMPTES DE RESULTAT:

#### Ventes et prestations:

Le chiffre d'affaires:

Le chiffre d'affaires révèle une hausse de 30% par rapport aux prévisions, notamment due à l'activité des marchés, aux campagnes publicitaires et à l'effet IPO.

#### Coûts des ventes et marchandises:

Services et biens divers:

- les frais de publicité sont supérieurs à ceux annoncés. Les mois de novembre et décembre 1999 ayant été excellents, ce budget a été adapté à la hausse.
- Les frais d'experts sont également élevés: chasseurs de tête, audit, réviseurs ...

#### Rémunérations, charges sociales et pension:

Ce poste suit l'évolution annoncée.

D'une part, la société doit développer son service commercial pour faire face à la demande et d'autre part, en prévision d'une demande de statut de société de bourse, elle doit développer ses front et back office.

#### Bénéfice d'exploitation:

Le bénéfice s'élève à EUR 334.125,99, soit une nette hausse par rapport au bénéfice prévu de EUR 149.000.

#### Charges exceptionnelles:

Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement :

Ce poste de EUR 717.959, 05 comprend tous les frais liés à l'augmentation de capital. Tous ces frais ont été portés à l'actif et ensuite amortis à 100%, conformément à la décision du Conseil d'administration.

#### Perte de l'exercice avant impôts:

La perte s'élève à EUR 375.973,32, à imputer à la charge exceptionnelle constituée par l'augmentation de capital.

#### Application des règles comptables de continuité:

Les très bons résultats enregistrés au cours des derniers mois et les excellentes perspectives justifient l'application des règles comptables de continuité.

#### Conformément à l'article 64 ter des lois coordonnées sur les sociétés commerciales:

Nous vous communiquons ci-dessous les honoraires perçus par notre commissaire-réviseur pour les différentes missions particulières:

- Prestations effectuées à l'occasion de l'augmentation de capital: 350.000 BEF plus TVA
- Acquisition d'actions de Keytrade Lux: 50.000 BEF plus TVA
- Modification objet social: 30.000 BEF plus TVA
- Rapport établi dans le cadre du stock option plan: 50.000 BEF plus TVA.

### II Rapport de gestion consolidé:

#### 1/ Périmètre de consolidation:

- Dénomination et adresse complète

VMS-Keytrade Luxembourg  
Rue Charles martel, 54 - 2134 Luxembourg  
Grand -Duché du Luxembourg

- Méthode utilisée  
Consolidation globale
- Fraction du capital  
99,8%

#### Critères de consolidation:

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société VMS-Keytrade .com SA exerce le contrôle, à savoir:  
VMS Keytrade Luxembourg SA.

#### Éléments marquants:

- La société a introduit en mars 2000 une procédure visant à obtenir l'autorisation d'établir une succursale aux Pays-Bas (passeport européen).
- Dépenses marketing pour le groupe, en pourcentage du chiffre d'affaire:

Pour VMS Keytrade Luxembourg: EUR 20.667,86  
Pour VMS - Keytrade.Com SA: EUR 842.803,37  
Les dépenses marketing pour le groupe s'élèvent à EUR 863.471,23.

Le chiffre d'affaires consolidé étant de EUR 3.050.161,82, le pourcentage de dépenses marketing par rapport au chiffre d'affaires est de 28,3%.  
Ce pourcentage a été revu à la hausse par rapport au 23% annoncé.



● La filiale VMS Luxembourg comptait 188 clients fin décembre et 476 clients fin mars 2000. Cette croissance confirme le nombre annoncé dans le prospectus pour la fin 2000, soit 1.210 clients.

#### Litiges aux USA:

● *litige opposant la société*

VMS-Keytrade.com à Keytrade.inc:

les positions entre les parties se sont rapprochées, si bien que l'espoir d'une solution à l'amiable devient tout à fait réaliste. La transaction actuellement négociée n'entraînerait pas le paiement d'indemnités de la part de notre société. La société pourrait cependant être amenée à changer de nom à moyen terme.

● *litige opposant la société*

VMS – Keytrade.com à E\*Trade.Inc:

Les parties continuent à négocier une solution à l'amiable. Les négociations ont trainé, notamment en raison des délais mis par E\*Trade.Inc à réagir.

● Les frais d'établissement de la filiale luxembourgeoise ont été amortis à 100% et s'élèvent à EUR 11.171,02.

#### Commentaires analytiques des comptes consolidés:

● *Le chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires consolidé est de EUR 3.050.161,82.

Ce chiffre est en hausse de 30% par rapport au chiffre annoncé lors de l'IPO, soit EUR 2.332.000. Cette forte progression s'explique par différents facteurs, comme les bonnes conditions du marché, l'effet de l'IPO et le résultat des campagnes publicitaires.

● *Le résultat d'exploitation*

Le résultat d'exploitation est de EUR 228.243,03, soit également une hausse par rapport au chiffre de EUR 149.000 annoncé lors de l'IPO.

● *Les charges exceptionnelles*

Les charges exceptionnelles s'élèvent à EUR 717.959, soit 30% de plus que le montant annoncé. Il s'agit, à concurrence de EUR 642.013,06, des frais d'IPO, plus importants que ce qui avait été annoncé et amortis à 100%.

● *La perte consolidée*

La perte consolidée, part du groupe, s'élève à EUR 478.269,26, dont 25% environ sont à imputer à la SA VMS Luxembourg.

La filiale luxembourgeoise a été constituée le 26 mai 1999.

L'évolution du résultat mensuel de ladite filiale est résumée ci-après:

Résultats mensuels de VMS Keytrade Luxembourg:

Septembre:	EUR - 83.966,57
Octobre:	EUR - 10.813,36
Novembre:	EUR - 9.938,61
Décembre:	EUR + 2.217,62

Les pertes de l'année 1999, soit EUR 102.500, 92, seront en principe absorbées lors de l'exercice 2000.

Dans le prospectus diffusé lors de l'IPO, la perte était évaluée à EUR 466.000.

La perte du groupe de EUR 478.269,26 est donc conforme aux prévisions.

Le résultat d'exploitation, plus important que ce qui était annoncé lors de l'IPO, compense les charges exceptionnelles, supérieures elles aussi à ce qui avait été annoncé.

Après avoir adopté les comptes annuels qui vous sont soumis, nous vous invitons à vous prononcer, par vote spécial, sur la décharge à donner à Messieurs les Administrateurs et Commissaires.

#### Le Conseil d'Administration.



## Calendar

# 07.

### Diary of Official Communications:

- Quarterly communication by the fourth week of May 2000
- Half-yearly communication by the fourth week of September
- Quarterly communication by the fourth week of November 2000
- Publication of annual results of 2000 by the fourth week of March 2001

### Diary of Non-Official Communications:

At the beginning of each new quarter, the company will communicate the following information in respect of the previous quarter:

- Number of clients
- Turnover realised (non audited)
- Number of transactions



## Contacts

# 08.

### The appropriate contact person for investors, analysts and the press is

**Mr. Jean-Guillaume Zurstrassen**

*Administrator*

e-mail: [jean@keytrade.com](mailto:jean@keytrade.com)

fax (+32.2) 512 60 85

tel. (+32.2) 549 03 56

fax (+32.2) 679 90 01 from June 1<sup>st</sup> 2000

tel. (+32.2) 679 90 00 from June 1<sup>st</sup> 2000

